

ÉCHOS

A propos des plans lecture

Nous nous sommes réjouis lorsque nous avons eu connaissance des projets de plans lecture envisagés dans certaines grandes villes sous la responsabilité des maires et dans la France entière sous celle du Ministère de l'Éducation Nationale. Grâce à un gros effort financier, les écoles élémentaires et maternelles allaient enfin pouvoir s'équiper de petites collections de livres.

Le temps est venu en effet pour qu'un tel effort des pouvoirs publics porte ses fruits :

- de plus en plus d'enseignants manifestent un réel intérêt pour la lecture et s'informent,
- les libraires spécialisés - et les autres - contribuent à faire connaître et à diffuser une édition de qualité,
- les instruments de travail, revues spécialisées et centres de documentation, se multiplient,
- de plus en plus de bibliothèques publiques, bibliothèques centrales de prêt et bibliothèques municipales sont en mesure d'informer le public adulte et spécialement les enseignants.

Un peu partout, bibliothécaires, libraires et enseignants se concertent pour travailler ensemble.

Que propose le plan lecture de l'Éducation Nationale ? Une liste de cent titres élaborée au Ministère, après consultation de spécialistes et d'enseignants. Ces cent titres vont être achetés et envoyés aux écoles sélectionnées. Ce qui signifie que ceux qui auront à animer cette collection dans les écoles, ne participent nullement au travail de choix. La Joie par les livres s'est toujours opposée à la diffusion de simples listes de livres sans éléments permettant aux utilisateurs de faire un choix responsable. Elle a toujours essayé de faire connaître les revues spécialisées. Or, avec le plan lecture, les enseignants n'auront même plus la possibilité de modifier le choix d'une liste ; ils recevront sans même les avoir demandés, les cent livres sélectionnés par un comité central.

Lorsque naissait en France le mouvement en faveur des BCD, soutenu d'abord par l'ADACES*, nous dénoncions avec lui le caractère insuffisant des bibliothèques de classe. Celles-ci avaient cependant l'avantage d'être choisies par un maître qui, certes, proposait sa sélection, par définition limitée, mais au moins les livres avaient-ils été lus et choisis par un enseignant en contact avec ses élèves.

Le nouveau projet nous fait penser à ce que nous déplorons dans les pays en développement les moins avancés où tout se décide en haut lieu, sans que soient consultés ceux qui sont sur le terrain - hélas,

* ADACES : Association pour le Développement des Activités Culturelles dans les Etablissements Scolaires.

souvent sans formation - mais cependant en mesure de connaître les goûts et les capacités des enfants. Ces pays ont comme excuse que chez eux tout est à faire dans ce domaine. Mais la France, en est-elle encore à ce stade ?

Pour des raisons d'économie et de simplification administrative, on adopte à l'époque de la décentralisation et de la régionalisation, un plan hypercentralisé, alors qu'on observe tant chez les libraires, que chez les enseignants et les bibliothécaires, un désir de travailler ensemble. Le plan lecture - tel qu'il est conçu cette année - écarte les libraires puisque les livres seront achetés directement aux éditeurs, écarte aussi les bibliothécaires qui, dans toutes les régions de France, pouvaient offrir leurs services aux enseignants.

Une belle occasion manquée de collaboration et par là-même de formation ! Espérons que des mesures seront prises dans les années à venir, pour surmonter ce grave recul.

Geneviève Patte



Photo A. Leblanc